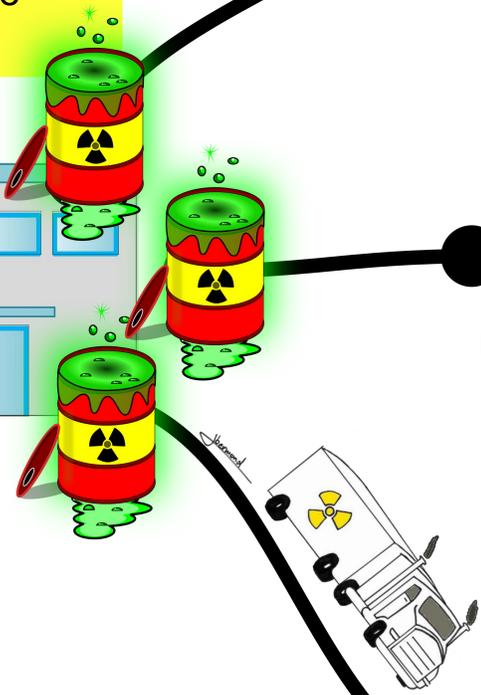
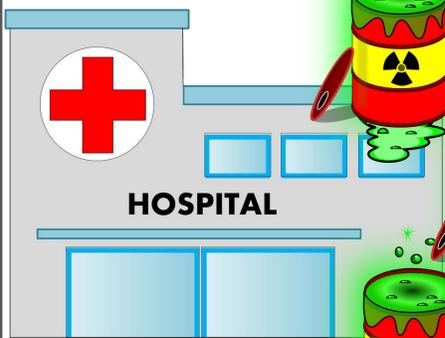


OÙ VONT LES DÉCHETS RADIOACTIFS DES HÔPITAUX ?

LES HOPITAUX, DES “PETITS PRODUCTEURS”

Les déchets radioactifs produits par les hopitaux ne représentent en moyenne que 1% du volume total des déchets et ne présentent qu'une activité faible. Les déchets radioactifs sont triés selon leur degré de radioactivité et de leur période radioactive (c'est à dire leur temps d'activité).

Les déchets sont produits quotidiennement à cause de la manipulation de radioéléments et de la médecine nucléaire.



Déchets de type I
périodes très courtes (inférieures à 6 jours).

Entreposage
2 mois sur place puis évacuation banalisée.

Déchets de type II
périodes courtes (6 à 71 jours).

Entreposage de 1 an à 2 ans sur place puis évacuation banalisée.

Déchets de type III
périodes longues (supérieures à 71 jours).

Prise en charge par l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) et entreposage dans l'un des sites.

